

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 novembre 2020

OBJET :

**Rapport annuel 2019 de la Métropole du Grand Nancy
sur le prix et la qualité des services publics d'eau et
d'assainissement**

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n°7

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (L 2224-5 et D 2224-1 à 5), le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement doit être présenté au Conseil de la Métropole du Grand Nancy et transmis à l'ensemble des Communes membres pour communication aux Conseils municipaux respectifs.

Le document ci-annexé prend en compte les aspects techniques, les aspects financiers qui découlent de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, enfin les annexes comprenant la note sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées et l'état de la dette et remboursement aux communes et organismes non financiers en cours d'exécution.

Depuis le 31 décembre 1995, la Métropole gère, pour le compte des communes qui la composent, la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées sur l'agglomération nancéienne pour 261 985 habitants sur 14 230 Ha.

La production d'eau potable :

La production d'eau potable de l'agglomération nancéienne est assurée par l'usine située sur le territoire de Vandœuvre-lès-Nancy qui est exploitée par la Société Nancéienne des Eaux dans le cadre d'un contrat d'exploitation pour la période 2016/2022.

Cette usine est constituée de deux files de traitement : la file 1 achevée en 1985 et la file 2 mise en service fin de l'année 2007 ; la capacité totale de production s'élève à 130.000 m³/j ; 90 000 m³/j bénéficiant d'un traitement final d'ultrafiltration, les 40 000 m³/j restants recevant un traitement aux ultraviolets.

La production d'eau potable s'élève à 17 613 351 m³ en 2019, soit un niveau stable par rapport à 2018 (-0,53%).

La qualité de l'eau :

Le contrôle réglementaire de la qualité des eaux est assuré par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine (ARS) qui réalise des analyses tout au long de l'année. De son côté, le Grand Nancy assure également un contrôle régulier de la qualité des eaux, dit autocontrôle. 2 524 prélèvements ont été réalisés durant l'année 2019, donnant lieu à plus de 38 000 paramètres analysés tant dans le cadre du contrôle réglementaire que l'auto contrôle. Le rapport de l'ARS, qui établit la synthèse de ces analyses, est annexé au présent rapport.

Tout comme en 2018, il n'a pas été observé d'analyse non conforme sur le territoire du Grand Nancy en 2019, ce qui maintient donc le taux de conformité des prélèvements à 100 % en sortie de l'usine de production et sur le réseau de distribution.

La consommation d'eau :

En 2019, le nombre d'abonnés enregistrés à Essey-lès-Nancy s'élève à 2 642, pour une consommation de 496 612 m³ d'eau.

La gestion des réseaux :

Poursuivant son programme d'élimination de branchements en plomb, la Métropole du Grand Nancy a remplacé en 2019, 63 branchements de ce type ; il n'en subsiste plus aucun sur la commune.

Le parc incendie communautaire enregistré à Essey-lès-Nancy 93 poteaux et 4 bouches incendie.

D'une longueur totale de 39,34 km, le réseau ascéen comprend 23,38 km de fonte ductile, 10,15 km de fonte grise, 5,38 km de PVC et 0,43 km de PEHD.

Le volume facturé mis en distribution s'élève à 14 291 508 m³ en 2019. Ainsi le rendement du réseau est stabilisé depuis près de 7 ans autour de 85 % (84%en 2019).

L'épuration des eaux usées :

La station d'épuration de Maxéville a traité en 2019 un volume de 28,14 Mm³.

Le volume annuel entrant sur la station diminue de près de 13 % par rapport à celui de l'année 2018. Il s'agit du volume annuel le plus faible au cours des 10 dernières années. Cette diminution s'explique par une pluviométrie moins importante que celle de l'année 2018 (-9,4 %) et par la diminution notable du volume des effluents industriels en provenance de la Brasserie de Champigneulle (-38 %), conséquence directe de la baisse de son activité.

L'assainissement non collectif :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), encore appelé assainissement autonome, a contrôlé en 2019 227 installations neuves ou existantes sur les 2611 recensées, dont 6 à Essey-lès-Nancy. Le taux de conformité des installations contrôlées sur la commune est de 100 %. (80,18 % sur la Métropole)

Les investissements sur la commune :

En 2019, les travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable ont porté sur l'avenue Foch (entre du Four et Kleber) et l'avenue de Saulxures / aire de grand passage des gens du voyage pour un montant global de 217 735 € HT.

Quant aux travaux de réhabilitation sur les réseaux d'eaux usées, ils ont concerné la rue Roger Bérin pour un montant de 23 006 € HT.

Le prix de l'eau :

Le prix de l'eau comporte :

- la fourniture de l'eau,
- la redevance d'assainissement,
- la redevance pour pollution domestique perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau,
- la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau,
- la redevance de prélèvement sur la ressource eau, perçue également pour l'Agence de l'Eau,
- la taxe sur les voies navigables de France,
- la T.V.A. au taux de 5,5 %.
- l'abonnement,

Le prix du mètre cube d'eau s'élève en 2020 à 3,5756 € TTC, soit une hausse de 0,53% par rapport à 2019.

PROPOSITION

Vu l'avis de la commission élargie « urbanisme opérationnel et patrimoine et transition écologique et environnement » en date du 14 octobre 2020, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement joint à la présente.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 novembre 2020.

Extrait conforme


Michel BREUILLE,
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2020

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	9 novembre 2020
- Convocation distribuée le :	10 novembre 2020
- Affichage du compte-rendu le :	20 novembre 2020
- Affichage du procès-verbal le :	18 décembre 2020

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. BRUNE, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- MME Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- MME Caroline CREUSOT à Mme Aïcha MENZRI

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Evelyne DEVOUGE

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire